

REFERENTIEL PEDAGOGIQUE OPÉRATEUR EN VIDEOPROTECTION

CCP enregistré au RNCP 37879 BC01 par Arrêté du 26 avril 2023 ; Code de spécialité (NSF) : 344t

Public	4 stagiaires minimum et 10 maximum	Durée totale	105 heures + 35 heures de stage en entreprise + 7 heures d'examen soit 147 heures au total
---------------	------------------------------------	---------------------	--

Obligations Réglementaires	<p>Les activités privées de sécurité sont encadrées par le Code de la Sécurité Intérieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de la Sécurité, partie réglementaire, Livre VI, Titre 1er, Chapitre II, Section 4 "Aptitude professionnelle des exploitants individuels, des dirigeants, des gérants et des employés" exerçant des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de protection des navires. Sous-section 1 - Article R612-24 : " Les exploitants individuels, les dirigeants et les gérants ainsi que les employés des entreprises exerçant l'une des activités mentionnées à l'article L.611-1 du présent code justifient de leur aptitude professionnelle..." - Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité, Chapitre IV "Formation des agents pour l'exercice effectif d'une activité privée de sécurité" - Les candidats souhaitant exercer dans l'activité "Opérateur en vidéoprotection" doivent donc justifier de leur aptitude professionnelle par la détention d'une certification spécifique.
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Posséder l'autorisation préalable, la carte professionnelle, ou l'autorisation provisoire du CNAPS - Test d'admission : Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français + avoir la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit + savoir effectuer des calculs de base - Être majeur - Personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre offre de formation accessible au public en situation de handicap, un certificat médical est obligatoire avant l'entrée en formation afin de correspondre aux exigences du métier, qui demande que tous les indicateurs de certification soient validés.
Objectifs Etre capable de :	L'opérateur(trice) assure à distance la sécurité des sites des clients professionnels et des particuliers en traitant les images provenant des systèmes de vidéo-protection dans le respect de la réglementation du métier.
Cas de dispenses	<p>Les personnes titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret no 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1500 personnes sont dispensées, à leur demande, dans le cadre de la formation initiale, du suivi des modules de formation suivants:</p> <p>1o Le module tronc commun (41 heures);</p> <p>2o Les modules «Module prévention des risques terroristes et MIE» (7 heures), mentionnés ci-dessous.</p>
Moyens pédagogiques	<p>Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la surveillance visuelle d'un lieu à l'aide de moyens de vidéosurveillance ou de vidéo protection 2. Contrôler les accès par un système de vidéosurveillance. 3. Analyser et exploiter les images provenant d'un système de vidéosurveillance pour sécuriser des sites. 4. Veiller au fonctionnement du système vidéo en centre d'exploitation. 5. Traiter les informations et s'assurer du retour de fonctionnement à la normalité des systèmes de sécurité. 6. Déclencher l'intervention des personnes habilitées en cas d'alarme ou d'anomalie et des services compétents en cas de levée de doute positive. 7. Réguler l'organisation des interventions. 8. Réceptionner et assurer le traitement des communications.

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	Maîtriser: - l'explication initiale du livre VI (contexte, logique); - l'architecture d'ensemble; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle); - le principe d'exercice exclusif; - le principe de neutralité; - la détention et usage des armes; - le port des uniformes et insignes; - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets); - les spécificités des services internes; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices du CNAPS - les sanctions afférentes au non respect de ces dispositions.	4 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir: - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police; - la non-assistance à personne en danger; - l'omission d'empêcher un crime ou un délit; - l'usurpation de fonctions; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé; - l'appropriation frauduleuse; - le fonctionnement des juridictions pénales.	3 heures
		Application de l'article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale.	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative: - au respect de la vie privée; - au respect du droit de propriété; - aux juridictions civiles; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).	1 heures
		Connaître les principes de la République française	Connaître : - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.	3 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	Respecter: - le secret professionnel; - les principes déontologiques. Etre averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.	4 heures
Module stratégique	Gestion des premiers secours	Savoir mettre en oeuvre les gestes élémentaires de premier secours	Connaître: - le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou	14 heures, dont 7 heures de

		conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1); - la conduite à tenir lors de premiers secours. Savoir alerter et secourir.	mise en situation pratique
Gestion des risques et des situations conflictuelles		Savoir analyser les comportements conflictuels	Connaître: - les origines des conflits; - les différents types de conflits; - la stimulation et les motivations des conflits; - les étapes d'un conflit; - la prévention du conflit.	3 heures
		Savoir résoudre un conflit	Savoir: - traiter une agression verbale; - gérer les émotions; - adopter des techniques verbales; - intervenir par étapes; - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.	2 heures
Transmission des consignes et informations		Savoir transmettre des consignes	Savoir: - mettre en oeuvre et transmettre des consignes écrites ou orales; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents.	2 heures
		Réaliser une remontée d'informations	Savoir: - faire un compte rendu oral; - faire un compte rendu écrit; - faire un rapport.	3 heures
TOTAL Tronc commun				41 heures

PARTIE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DUREE
Module environnement juridique de la vidéoprotection	<p>Connaître les dispositions utiles encadrant l'activité de vidéoprotection</p> <p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> les dispositions des livres II et VI du code de la sécurité intérieure relatives à la vidéoprotection ; les dispositions du code civil et du code pénal relatives au respect de la vie privée ; les grands principes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; les dispositions du code du travail relatives à l'information préalable du salarié concernant la collecte d'informations le concernant personnellement. <p>Connaître la réglementation européenne et les autres règles encadrant la profession</p> <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> la réglementation européenne pour la protection des données (RGPD) ; les organismes régulateurs et de certification ; les règles de certification dans le domaine de la vidéoprotection ; les dispositions fixant les conditions de certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance ; les recommandations de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). 	12 heures dont 3 heures de mise en pratique
Module prévention des risques terroristes	<p>Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes</p> <p>Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects</p> <p>Reconnaître les comportements suspects (le « profiling ») ;</p>	4 heures

	<p>Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) ;</p> <p>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.) ;</p> <p>les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ;</p> <p>les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif).</p> <p>Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention</p> <p>Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.</p> <p>Alerter les secours</p> <p>Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation aux services de secours.</p>	
Module prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes	<p>Repérer et analyser les comportements à risque</p> <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> repérer les situations anormales ; analyser l'environnement économique de l'activité et le contexte sécuritaire; anticiper les conséquences liées aux menaces. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> les consignes et les informations spécifiques propres au métier d'opérateur de vidéoprotection en fonction du site à surveiller et appliquer les consignes locales au regard du contexte environnemental. <p>Alerter</p> <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> alerter ou faire alerter les forces de l'ordre, les services de secours et sa hiérarchie ; effectuer un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace ; faciliter l'intervention des forces de l'ordre ou des secours 	16 heures
Module vidéoprotection	<p>Connaître et maîtriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail</p> <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> les méthodes de conception d'un système de vidéosurveillance ; les principales familles de réglage des caméras analogiques et des caméras numériques ; les différentes interactions entre les équipements de vidéoprotection ; les logiciels d'exploitation de vidéosurveillance grâce à l'image ; les interconnexions avec le contrôle d'accès ; l'anti-intrusion ; les dispositifs d'alerte ou de reconnaissance ; les logiciels audio complets à la vidéo ; le logiciel de gestion vidéo (VMS) ; la supervision ; l'hypervision ; l'intégration d'une intelligence algorithmique comme outil d'aide ; le fonctionnement et l'organisation d'un poste central de sécurité ; <p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> la gestion des pièces de rechanges pour une meilleure maîtrise des coûts. <p>Exploiter les informations véhiculées par les images</p>	37 heures

	Savoir : gérer la traçabilité des images ; gérer la destruction des images ; rechercher des informations à partir d'images enregistrées. Développer les capacités de vidéoprotection Savoir : formaliser les procédures ; rechercher l'optimisation des procédures ; rédiger des fiches de suivi du système de vidéoprotection. Maîtriser les systèmes d'exploitation Connaître l'ensemble des outils. Savoir : veiller à la sécurisation des systèmes et des outils ; notifier et alerter sur les éventuelles menaces d'intrusion dans le système ; vérifier l'état de fonctionnement du système ; rédiger les documents de synthèse (main courante, signalement, rapport...) Savoir : contrôler les images ou les plans de référence ; vérifier les masques et les champs de vision ; proposer des cycles automatiques et des prépositions des caméras ; effectuer les premiers gestes de maintenance. Aide rédactionnel au DP – Préparation examen	
--	--	--

STAGE OBLIGATOIRE DE MISE EN SITUATION PRATIQUE (35 HEURES)

Stage au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain

EVALUATIONS		
Evaluations de chacun des modules tout au long du stage	QCU, QCM et question ouverte. Les modules pratiques seront évalués par des mises en situation	20 mn
MODALITES EXAMEN FINAL		
Questionnaire professionnel	Le candidat répond à un questionnaire à choix multiples relatif aux connaissances juridiques et techniques. Le questionnaire comporte deux parties. QCM de 20 questions	20 mn
Mise en situation professionnelle	Le candidat tire au sort un scénario composé de deux anomalies. Pendant 20 minutes, il intervient dans le respect des procédures et des consignes. Il effectue sa prise de poste, réalise une ronde vidéo ou une levée de doute, repère les comportements suspects, les situations anormales, à risque ou les dysfonctionnements grâce aux outils mis à sa disposition. Il intervient en adaptant sa méthode de travail au contexte d'intervention et rend compte sur la main courante informatisée.	20 min
Entretien technique	Le jury est en possession des résultats du questionnaire professionnel. Le candidat dispose de 5 minutes pour analyser sa pratique professionnelle. Une grille d'analyse est mise à sa disposition. Il présente son analyse et le jury le questionne pendant 10 min à partir d'un guide d'entretien.	15 mn
CONDITIONS D'OBTENTION du Certificat de Compétence Professionnelle		
Le candidat sera certifié si le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du CCP et s'il justifie du stage de mise en situation pratique.		
CERTIFICAT DE COMPETENCE PROFESSIONNEL Opérateur en Vidéoprotection - RNCP 31117BC01		